

## Postulat – Commission de Gestion

**Pour une étude de variantes des investissements projetés, entre 2025 et 2027, concernant le compte d'investissement n°3 - Culture, sports et loisirs, églises - ligne budgétaire 3410.5040.00, tenant compte des objectifs identifiés par les postulants**

### **Contexte**

Dans le cadre de l'important budget de CHF 4'000'000.- mentionné dans le plan financier 2024-2030 et dans la réponse du Conseil communal aux questions de l'analyse du Budget 2024, nous avons observé :

1. divers crédits échelonnés sur plusieurs années,
2. un projet intitulé « *Rénovation du stade de sport de Lényre* », sans présentation formelle de son contenu.

Selon les critères identifiés par les cosignataires, les objectifs ciblés par cette étude de variantes devront être :

- la rationalisation des dépenses par des synergies intercommunales,
- l'investissement dans des infrastructures qui profiteront au plus large public possible,
- d'envisager une zone d'intérêt général plus ambitieuse, tenant compte des activités sportives, mais également de loisirs, de rencontres et autres,
- le choix d'un site optimal pour sa localisation centrale, une bonne desserte à ce jour par les transports publics, une utilisation maximale des parkings, incluant les pendulaires.

Afin de permettre à l'USAA, avant tout, de maintenir les infrastructures existantes en bon état, la Commission de gestion a validé le montant de CHF 300'000.- porté au Budget 2024. Ce dernier n'entre donc pas dans le présent postulat.

### **Enoncé du postulat**

**Pour une étude de variantes des investissements projetés, entre 2025 et 2027, concernant le compte d'investissement n°3 - Culture, sports et loisirs, églises - ligne budgétaire 3410.5040.00, tenant compte des objectifs identifiés par les postulants, aboutissant à une étape de présentation formelle au Conseil général, puis à l'établissement d'un crédit cadre déposé en bonne et due forme**

Il s'agit d'investissements importants qui dessineront durablement le nouveau visage des villages concernés. Les décisions qui se prendront méritent d'être réfléchies dans leur globalité. Le temps nécessaire à l'élaboration de solutions pérennes doit être à la hauteur de l'ambition et de l'importance des aménagements projetés.

### **Signature(s) :**

Lucas Dussex

Philippe Petigas

Mariève Ballestraz Blanc

Stéphane Torrent

Pascal Gasser

Christine Bétrisey

Pierre Genoud